

**Communiqué de la CGT Finances Publiques
Comité de suivi sur les conditions de vie au travail
du 18 mai 2017**

Aujourd'hui, le 18 mai 2017, se tient le rendez-vous annuel du comité de suivi du plan d'action sur les conditions de vie au travail.

En l'absence d'évolution positive, la CGT Finances publiques ne s'y rendra pas une nouvelle fois.

Non pas que la CGT se désintéresse du sujet, bien au contraire, mais tout simplement parce que la CGT Finances publiques revendique toujours les moyens et les actions de prévention des risques professionnels dans le cadre d'un véritable droit à l'expression des agents comme celui des représentants du personnel.

Depuis les 10 dernières années, les orientations et politiques d'austérité ont conduit à une dégradation constante des conditions de vie au travail des agents de notre administration. Les programmes de suppressions massives d'emplois, les contraintes budgétaires accrues, les restructurations incessantes dans des «démarches dites stratégiques», la revue des missions, les réorganisations territoriales de l'État programmées, n'ont épargné aucune catégorie de personnel.

Les derniers résultats des divers rapports des acteurs de prévention ainsi que les documents fournis à ce comité attestent de l'augmentation des risques professionnels notamment des risques psychosociaux.

Bien que les causes soient identifiées et la gravité de la situation reconnue par l'administration qui en assume la responsabilité, les discours volontaristes en matière de prévention des risques professionnels n'ont jamais été suivis par une remise en cause des politiques de suppressions d'emplois, des dérives managériales, de la culture d'objectifs et de résultats.

Cet immobilisme d'origine purement comptable que ne masque plus les discours de façade, ne correspond en rien aux propositions de la CGT et aux attentes des agents dont la vie au travail se dégrade de jour en jour, entraînant des souffrances intolérables.

Pourtant, les difficultés vécues actuellement par les agents de la DGFIP sont dénoncées quotidiennement par les représentants de la CGT Finances publiques à tous les niveaux et principalement dans les CHSCT locaux dans lesquels règnent plutôt l'autoritarisme et l'entrave que la volonté de laisser fonctionner pleinement ces instances dites «de dialogue social». Il leur est interdit de mettre en oeuvre toutes leurs prérogatives en matière de prévention des risques professionnels et d'amélioration de l'organisation et des conditions de travail au service du bien être des agents et de la sauvegarde des missions !

fichiers:



[Télécharger communiqué condition de vie au travail mai 2017.pdf](#) (838.3 Ko)

Colonne de droite publique: [Réunions et comptes rendus](#)

Public: [Conditions vie au travail](#)

- [=A](#)
- [±A](#)
- [Version imprimable](#)
- [version PDF](#)

Leave this field blank

